



L'aide d'un bon avocat peut il m'eviter l'emprisonnement, si oui

Par **james**, le **02/12/2008** à **23:36**

Bonjour, je suis malheureusement récidiviste de conduite sous l'empire de l'alcool. Dans les deux cas, c'est à la sortie d'une discothèque, vers les 4h00 du matin.

La première fois en mai 2006, l'ethylotest avait retenu 0,52. Avec l'aide d'un avocat, j'ai encouru 3 mois de retrait de permis, et une perte de six points.

La seconde fois, le 30 novembre 2008, l'ethylotest a retenu 0,58 . A mon grand regret, je sais que mon permis va être annulé ...car plus de points. J'espère pouvoir le repasser le plus rapidement possible, dans combien de temps à votre avis?

En outre, est ce que je risque d'être emprisonné?, si oui pour combien de temps? (je risque de perdre mon travail..) est il nécessaire de prendre un avocat?

merci pour votre aide.

Par **psychollama**, le **03/12/2008** à **08:42**

Bonjour James,

Comme la peine peut varier énormément selon votre dossier (dont certains éléments manquent ici, mais nous n'avons pas à les connaître), il est impossible de vous répondre. Prenez absolument contact avec un avocat qui sera le seul à pouvoir assurer pleinement votre défense et à obtenir une peine que vous pourrez plus ou moins négocier.

Bon courage.

Par **james**, le **03/12/2008** à **13:07**

Merci